



FICHE ACTION 6

Pacte métropolitain des Solidarités 2024-2027

Axe	<input type="checkbox"/> La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine <input type="checkbox"/> L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous <input type="checkbox"/> La lutte contre la grande exclusion <input type="checkbox"/> L'organisation solidaire de la transition écologique
Commune	Ville de Saint-Herblain
Libellé de l'action	Places d'urgence ou prioritaires en Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none">• Constat de publics éloignés, ayant des difficultés à assurer des démarches d'inscription aux activités (non recours). Elles nécessitent un suivi et un accompagnement pour leurs démarches.• Constat de publics en difficultés socioéconomiques, socioéducatives, pour lesquels un accueil en ALSH pendant les vacances permet un éveil et un suivi pour les enfants, en dehors d'un environnement familial dégradé.• Constat d'une fréquentation moindre des ALSH vacances, par les enfants habitant en QPV : les enfants du secteur Bellevue représentent 16% des enfants qui fréquentent les ALSH herblinois.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à réduire les inégalités territoriales, sociales, dans l'accès à l'offre de loisirs pendant les vacances.• Garantir l'accès à des temps de socialisation, d'éveil, d'ouverture pour les enfants de 3 à 12 ans en difficulté• Assurer une égalité d'accès aux accueils de loisirs, aux publics plus éloignés, dont les enfants des quartiers prioritaires, les publics précaires.
Description	<p>Mission rattachée à la direction de l'éducation de la ville de Saint-Herblain :</p> <ul style="list-style-type: none">• service ressources pour les démarche d'inscription• service projets et réussite éducative, pour le repérage et l'accompagnement des familles• service territorialisé pour l'accueil effectif en ALSH <p>La ville de Saint-Herblain gère 6 ALSH sur chaque période de congés scolaires pour la tranche d'âge 3-12 ans, répartis sur l'ensemble des quartiers de la Ville, dont Mandela au Sillon, Grand-bois au Nord, à la Bernardière et la Rabotière sur Bellevue, un site multi quartier à la Gournerie, Hessel sur le Bourg, Soleil-levant au Centre. En général, 2 à 3 ALSH sont situés en QPV. Par ailleurs, un ramassage des enfants dans les quartiers est proposé, notamment depuis Bellevue, pour les amener à la Gournerie.</p> <p>Soit entre 262 à 474 places proposées chaque jour, selon les périodes de congés, qui peuvent être fréquentées à la journée ou à la demi-journée. Soit 74 jours d'ouverture par an. Soit 179 502 heures réalisées sur 2022.</p> <p>L'accueil de loisirs sans hébergement est avant tout un moment de plaisir et de détente, mais aussi un lieu éducatif. Ces accueils proposent un projet pédagogique sur chaque période, organisés par les directeurs d'ALSH. Des accueils mixtes loisirs / sport ou loisirs / culture (musique, cinéma, numérique, bande dessinée...) sont proposés, en nombre limité.</p>

	<p>La Ville propose une tarification solidaire, au quotient familial, permettant à toutes les familles de pouvoir bénéficier d'un tarif adapté à leurs moyens financiers.</p> <p>Le service projet et stratégie éducative repère, accompagne les familles en difficultés, pour les aider dans la préparation de leurs démarches, selon les règles d'attribution habituelle.</p> <p>Le service ressources/pôle accueil des usagers, s'assure du traitement de l'ensemble des demandes des familles, en assurant une entrée possible pour les familles repérées par les services municipaux ou en lien avec les partenaires (PMI, ASE...).</p> <p>Le nombre de places fluctue en fonction des vacances scolaires, en lien avec les besoins repérés et les démarches des familles. Un chiffrage moyen à 20 places est retenu, sachant qu'il peut être plus haut pendant l'été et plus bas sur certaines périodes de petites vacances.</p> <p>Le projet cible 50 familles / an pour ces places prioritaires/urgence en accueil de loisirs sans hébergement.</p>
Partenaires	PRE, CCAS, EDS
Territoire de mise en œuvre	Quartiers prioritaires Bellevue et Sillon de Bretagne, mais aussi quartier de veille Changetterie dans le Bourg. Publics diffus sur le territoire, selon les situations socioéconomiques des familles.
Durée	<p>Logique pluri-annuelle de 2024 à 2027</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de cette action en 2024 et son évaluation annuelle - prolongation jusqu'en 2027 si l'action répond aux besoins
Détail des coûts de l'action	<p>2022 : un budget de dépenses de fonctionnement à 1 849 280,71€</p> <p>Un prix de revient à 10,30€ de l'heure.</p> <p>Un budget de 110 956 euros estimés pour la mise en place de 20 places d'urgences à l'année, rapporté aux familles usagères des QPV, soit 60 000 euros.</p>
Indicateurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles accompagnées • Nombre d'enfants inscrits résidant en QPV
Indicateur national	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes ayant bénéficié des actions en matière de prévention et de traitement du décrochage scolaire et/ou des actions d'ouverture à la culture, aux sports, aux loisirs

	2024	2025	2026	2027
Total du budget	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Part Commune/CCAS (50%)	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Part Pacte des solidarités État-NM (50%)	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €